

Dernière modification le 13/08/16 par DAT/AES¹.

Les « Profils Genre Pays » ont pour objectif d'appuyer les équipes (siège et agences) à développer un dialogue et faciliter la mise en réseau avec nos partenaires dans les pays sur la question de l'intégration du genre dans les opérations de développement. Ces fiches ne sont pas exhaustives, mais se concentrent en priorité sur les secteurs d'intervention de la coopération française dans chaque pays, à savoir pour l'Equateur, dans le cadre du mandat « croissance verte et solidaire » : le développement urbain durable, les infrastructures et l'efficacité énergétique. Elles sont pensées comme un outil dynamique amené à évoluer avec la participation de l'agence, à même de combler des lacunes (surlignées en jaune dans le document) ou apporter des informations supplémentaires.

CONTEXTE

Enjeux de genre et indicateurs clés en lien avec les secteurs d'intervention de l'AFD

Si une avancée peut être constatée dans la législation et les politiques équatoriennes en faveur d'une réduction des inégalités et des discriminations, on peut noter des enjeux de genre encore prégnants dans plusieurs domaines. Par ailleurs, les enjeux de genre et les enjeux ethniques étant souvent intriqués, il est d'autant plus crucial de ne pas « homogénéiser » le groupe « femmes » lors d'une réflexion sur le genre. La situation des femmes hispaniques en milieu urbain a peu à voir avec celle des femmes autochtones dans les zones rurales.

Secteurs sociaux

• Santé

- Le taux de fertilité en 2013 est de 2,6 enfants par femme. Le taux de fertilité des adolescentes est parmi les plus élevés d'Amérique latine : on dénombre 76 naissances pour 1000 jeunes filles de 15 à 19 ans. Les grossesses adolescentes ont un impact sur la scolarisation des jeunes filles : 78% des mères adolescentes abandonnent définitivement l'école lors de leur grossesse.

Le taux de mortalité maternelle est légèrement inférieur à la moyenne régional² avec 64 décès pour 100 000 femmes (Banque Mondiale 2015). Selon l'OMS, les avortements clandestins constituent la troisième cause de mortalité maternelle. On en dénombre 125 000 par an en moyenne. L'avortement est pénalisé sauf en cas de viol ou de danger pour la vie de la mère.

• Education et formation professionnelle

Le taux d'alphabétisation des femmes est de 94%. La parité est atteinte au niveau primaire : le taux de scolarisation des filles est de 69% et celui des garçons de 94%. Au niveau secondaire, les pourcentages sont de 85% chez les femmes et de 82% chez les hommes. En ce qui concerne l'éducation supérieur, ces taux sont plus bas : les pourcentages sont respectivement de 46% et de 35% (GGGR 2015)

• Violence

- Selon la présidente de l'Assemblée nationale, Gabriela Rivadeneira, 6 femmes sur 10 ont été victimes de violence physique ou psychologique et 4 sur 10 ont été violées, victimes d'exploitation sexuelle ou de traite humaine.

Participation économique et politique

• Alors que les hommes consacrent en moyenne 44h/semaine au travail rémunéré et 10h/semaine au travail non rémunéré, la répartition du temps est totalement inversée pour les femmes : 40h/semaine en moyenne sont consacrées au travail non rémunéré et 21h au travail rémunéré (Observatoire Genre de la CEPAL, 2012). La répartition genrée des rôles, le partage inégalitaire des tâches ménagères et le faible accès des femmes à l'emploi formel freinent toujours leur autonomisation économique.

• 55% des femmes participent à la population active, contre 86% des hommes (Banque mondiale, 2014). Parmi les femmes qui travaillent 20% sont employées dans le secteur agricole, 12% dans l'industrie et 68% dans les services (BM, 2013).
• 33% des femmes ont un compte bancaire (vs. 40% des hommes).

• Selon l'observatoire Genre de la CEPAL, en 2015 les femmes représentaient 41,6% des parlementaires, 6,3% des maires et 28,6% des conseillers municipaux.

Développement rural et agriculture

• Les femmes représentent près de 70% des **employés agricoles** (Banque mondiale, 2012) et détiennent 25% des

¹ Merci de mettre ces données à jour à la suite de chaque modification. Pour suggérer des modifications contacter _genre@afd.fr

² (67/100 000)

parcelles agricoles (FAO). Les exploitations des femmes font en moyenne un peu plus de 2 hectares, soit moins de la moitié des exploitations masculines qui font en moyenne 5 hectares (FAO, 2010). Les femmes ont moins souvent recours aux engrais (11% vs. 28%) et à la mécanisation (15% vs. 34%). Dans la région andine les femmes sont les principales dépositaires des connaissances traditionnelles (prévisions météorologiques, gestion des semences, production et utilisation des plantes médicinales...) et jouent un rôle clef dans l'**agro-écologie**.

Développement urbain

Les femmes sont particulièrement vulnérables dans les quartiers insalubres : elles subissent directement la violence, consacrent un temps important à collecter les ressources de base. Le poids des tâches domestiques (notamment la charge des enfants) et parfois le contrôle de leur partenaire les empêchent de s'éloigner du quartier et les rendent dépendantes des services et infrastructures de proximité. Lorsque celles-ci sont inexistantes ou inadéquates elles sont donc davantage touchées.

Transports

- Selon des enquêtes menées par la municipalité de Quito, 80% des habitantes ont peur d'utiliser les transports en commun et 67% d'entre elles ont déjà fait l'objet d'une agression verbale à caractère sexuel.
- A Quito les femmes ne représentent que 34% des utilisateurs de bicyclette (Instituto de la Ciudad, 2013). Dans plusieurs villes des programmes ont émergé pour favoriser l'usage de ce moyen de transport vert et analyser les facteurs qui encouragent ou découragent les femmes à l'utiliser (perception de la sécurité, mobilité...) : *Hadas Madrinas, Todas en Bici, Rodadas de altura*.

Energie, industries extractives

- Dans le Sud de l'Equateur les femmes indigènes (organisées en un Front des femmes défenseuses de la Terre mère) luttent contre un **mégaprojet minier** qui menace l'équilibre environnemental de la région, par la contamination de l'eau notamment. Le projet a également des implications en termes de genre avec la création d'emplois exclusivement masculins et la suppression des moyens de subsistance des femmes (paysannes, elles ne peuvent plus cultiver si la terre est contaminée) qui entraîne indirectement une plus grande vulnérabilité à la violence intrafamiliale avec la baisse/perte de l'indépendance financière.
- Dans les Andes la « corvée de bois » incombe aux femmes et peut être très chronophage. Plusieurs **alternatives énergétiques** permettent d'alléger cette charge de travail tout en étant plus écologiques: l'usage de cuiseurs solaires (notamment diffusés par l'ONG Bolivia-Inti Sud Soleil dans d'autres pays andins) ou de biodigesteurs pour produire du biogaz à partir d'excréments d'animaux (exemple au Pérou [ici](#)).

Législation

Ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en 1981 et du Protocole CEDEF³ en 2002. L'Equateur a également ratifié la Convention Interaméricaine sur la Prévention, la Sanction et l'Élimination de la Violence à l'Égard des Femmes (**convention de Belem do Para**) en 1995.

La **Constitution de 2008** amendée en 2011 reconnaît que « nul ne peut être discriminé en raison de l'origine ethnique (...), le sexe, l'identité de genre » (article 11), que l'Etat doit promouvoir une **représentation égale** des femmes et des hommes dans la fonction publique et dans les parties politiques (article 65) et qu'il doit intégrer une **perspective de genre** dans les plans et les programmes et fournir une assistance technique pour sa mise en œuvre dans le secteur public (article 70). L'**égalité d'accès des femmes à l'emploi**, à la formation, à une carrière et une rémunération équitable est garanti (article 331). Toutes les formes de discrimination, de harcèlement ou de **violence** sont condamnées (article 331).

Le **fémicide** a été reconnu comme un crime passible de 22 à 26 ans de prison en 2013.

Stratégies nationales (globales, sectorielles, spécifiques sur le genre)

Plan national « Bien vivre » 2013-2017 : le plan national de développement ne fait pas référence au genre bien qu'un des objectifs annoncés soit la poursuite de l'équité, de la cohésion et de l'égalité dans la diversité.

Agenda national des Femmes et de l'Égalité de genre 2014-2017 : élaboré par la Commission de transition pour la définition de l'institution publique garante de l'égalité entre les hommes et les femmes et porté par le Ministère de la Planification et du Développement. Document en espagnol [ici](#).

Projet de budgétisation nationale sensible au genre : coopération depuis 2008 entre la GIZ (dans le cadre du programme PROMODE), le ministère des finances et UNIFEM.

³ Protocole facultatif prévoyant que « des communications peuvent être présentées par des particuliers (...) qui affirment être victimes d'une violation par cet Etat Partie d'un des droits énoncés dans la Convention (CEDEF) ».

Plan pour l'éradication de la violence de genre contre les femmes, les adolescentes et les petites filles. Accès au document [ici](#).

Plan national contre la traite humaine et l'exploitation sexuelle des enfants, des adolescents et des femmes (2006). [Lien](#).

ACTEURS NATIONAUX

Responsabilités institutionnelles sur le genre

Les responsabilités institutionnelles sur le genre sont en transition actuellement en Equateur, notamment du fait d'un transfert de compétences du Conseil national des femmes au Conseil national pour l'égalité de genre. Une Commission de transition pour la définition de l'institution publique garante de l'égalité entre les hommes et les femmes a été créée par décret en 2009 pour assurer cette transition. Sa présidente est Yina Quintana.

Conseil national pour l'égalité de genre : crée en 2014, en même temps qu'un Agenda pour l'égalité de genre.

Conseil national des femmes : le CONAMU élabore les politiques de soutien aux femmes rurales en articulant les facteurs environnementaux et les besoins des populations autochtones, afro-équatoriennes et métisses. Le Conseil est partenaire de PADEMUR, une initiative de soutien vis-à-vis des femmes rurales mis en place en 2003 par l'Institut ibéro-américain de coopération pour l'agriculture (là encore voir si existe tjrs).

Tél. : + 593 2 2901821 ; email : conamu@conamu.gov.ec

Ministères sectoriels

Ministère de la Justice, des Droits Humains et des Cultes : en charge du plan national d'éradication de la violence de genre.

Ministère du Développement Urbain et du Logement : dans le cadre de la journée internationale d'élimination des violences faites aux femmes, le ministère a mené des ateliers de sensibilisation à l'attention de son personnel. Le ministère a également organisé plusieurs journées de sensibilisation et d'acquisition de compétences sur les droits des personnes LGBTI⁴.

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Aquaculture et de la Pêche : a mis en place un programme « pour le bien être rural ». Des femmes entrepreneures rurales de plusieurs régions ainsi que des organisations de femmes ont été associées à la réflexion.

Ministère du Développement durable : la coordination générale de la planification environnementale a défini une stratégie pour l'institutionnalisation des approches genre et interculturelle devant servir à la fois de méthodologie et de levier pour une meilleure prise en compte de ces enjeux. Détail des actions réalisées accessible [ici](#).

Ministère de l'éducation : a mis en place un plan national pour éradiquer les délits sexuels dans le secteur éducatif.

Autres acteurs nationaux (recherche, ONG...)

SENDAS : cet organisme met en place depuis 1991 des programmes dans le sud de l'Equateur, à Cuenca, dans le but de promouvoir un développement durable et un changement des rapports sociaux de genre, de manière à progresser vers une plus grande égalité de genre. Sendas a notamment organisé un groupe de réflexion sur les identités masculines pendant plusieurs années.

Tél. : + 593 7-288-6795.

Jambi Kiwa : coopérative née en 1999, regroupant 300 femmes et certifiée « commerce équitable » qui a pour objectif la création d'activités génératrices de revenus susceptibles d'enrayer la pauvreté endémique qui frappe les familles autochtones rurales, de réduire l'exode rural et de permettre aux femmes de ces communautés d'avoir accès aux ressources tout en valorisant des savoir-faire ancestraux. Cela peut prendre par exemple la forme d'une production et d'une commercialisation de plantes médicinales et d'herbes aromatiques.

Tél. : +593 3-261-4318 ; email : info@jambikiwa.org ou jambikiwa2001@gmail.com

Centre pour femmes mère Rosalie : crée en 2000 à Pascuales ce centre de formation propose de nombreux cours

⁴ Lesbiennes, Gays, Bisexuel-le-s, Transgenres, Intersexes.

pratiques (couture, cuisine, décoration, beauté...) qui permettent aux femmes de prendre confiance en elles et d'acquérir des compétences professionnelles. A ces cours s'ajoute un volet économique (vente d'objets, conseil, microcrédits) et un suivi psychologique pour celles qui le souhaitent. En 15 ans le centre a accueilli plus de 4000 bénéficiaires.

Tél. : +514 525-4920 (coordonnées du siège à Montréal); email : fondation.enfants.equateur@outlook.com

Département de sociologie et d'études de genre, FLACSO (Faculté latino-américaine de sciences sociales) : ce département peut offrir des ressources intéressantes en termes de recherches sur le genre.

Contact : Ana Maria Goetschel ; email : agoetschel@flacso.edu.ec

Association des femmes élues locales en Equateur : l'association promeut depuis 1993 l'intégration des femmes dans la gouvernance locale, notamment à travers l'établissement de mécanismes plus appropriés de coordination et d'échange entre les femmes ayant intégré des instances politiques/de décision, l'élaboration de programmes de formation, la sensibilisation des gouvernements locaux sur le rôle des femmes, l'incorporation d'une approche genre et la création de partenariats avec des organisations de femmes.

Tél. : + 593 2 469 683 ; email : amume@mail.com

ACTEURS INTERNATIONAUX (Contacts, projets, littérature)

ONG internationales intervenant sur le genre

CARE : présente dans le pays depuis 1962 l'ONG met en œuvre des projets de protection de la démocratie et de renforcement de la gouvernance, d'éducation, de santé, d'accès à l'eau et à l'assainissement, de bonne gestion des ressources naturelles et de développement économique. L'équité de genre et l'*empowerment* font partie des objectifs et les femmes avec des vulnérabilités particulières (les petites productrices agraires et les travailleuses affectées par des conditions de travail inégales et injustes notamment) sont particulièrement ciblées par l'ONG.

Tél. : +593 2-225-3615; email : care@ec.care.org

Oxfam : l'égalité de genre fait partie des priorités d'Oxfam en Equateur, aux côtés de la justice socio-économique, de la justice culturelle et de la poursuite d'un développement non dépendant des hydrocarbures.

Contact : Vinicio Villalba ; tél. : +593 22 52 23 55

Paz y Desarrollo : ONG luttant pour l'égalité des droits et les conditions des hommes et des femmes dans le Nord et dans le Sud. L'organisation a adopté une politique genre qui sera prochainement consultable.

Tél. : (+34) 902 114 494; email : pazydesarrollo@pazydesarrollo.org

Organisations internationales et bailleurs intervenant sur le genre

ONU Femmes, bureau de pays

En Equateur ONU Femmes œuvre à l'autonomisation économique des femmes, à leur *leadership* et à leur participation politique ; lutte contre les violences faites aux femmes et soutient la mise en place de budgets sensibles au genre. L'agence a également soutenu la participation de femmes au programme commun des Nations Unies pour impliquer les groupes locaux dans la conservation et la gestion durable de la réserve Yasuni (la plus importante réserve de biosphère au monde).

Contact : Moni Pizani

Tél. : +593 2 246-0329 ; email : onumujeres.ecuador@unwomen.org

AECID : Le genre n'est pas un axe prioritaire de la coopération Espagne-Equateur sur la période 2015-2018. Cependant le genre demeure intégré de manière transversale dans tous projets et programmes, l'équité de genre étant une priorité fondamentale de l'AECID. Par ailleurs, l'AECID fait partie des partenaires du projet « Villes sûres » porté par ONU Femmes en Equateur.

Tél. : (+593) 2- 3333700 ; email : comunicacion@aecid.ec

GIZ

Présente en Equateur depuis 1962 la Coopération allemande s'est fixée en 2014 deux priorités : (i) la protection de l'environnement et des ressources naturelles (ii) la réforme de l'administration publique et de l'économie. La GIZ intègre le genre de manière systématique et transversale (stratégie disponible [ici](#)) et a favorisé en Equateur depuis 2008 l'élaboration d'un budget national sensible au genre, en partenariat avec le ministère des finances et UNIFEM. Plus d'infos [ici](#) .

Contact : Barbara Hess ; email : giz-ecuador@giz.de ou gender@giz.de

Projets sur le genre des ONG, organisations internationales et bailleurs

Projets

ONU Femmes a mis en place à partir de 2010 avec le soutien d'ONU Habitat et d'une cinquantaine de partenaires locaux et internationaux le programme « **Des villes sûres et sans violences contre les filles et les femmes** » dans plusieurs métropoles, dont Quito. Ce programme comparatif vise à développer, mettre en œuvre et évaluer des outils et politiques de prévention et de réponse au harcèlement sexuel et autres formes de violences sexuelles à l'égard des femmes.

Initiative « **Mas Mujeres** » de CARE Equateur dans le « couloir écologique andin », dans des cantons peuplés de populations autochtones et de descendance africaine, où les taux de pauvreté sont les plus élevés du pays et affectent en premier lieu les femmes. L'objectif du projet est de développer l'autonomisation et la résilience de ces dernières et des communautés autochtones face au changement climatique, à travers des mesures de sécurité alimentaire, la promotion de l'investissement privé/public, la mise en œuvre des politiques publiques et la participation des communautés.

Projet Oxfam d'**appui aux organisations paysannes**, de **promotion de l'agro-biodiversité**, de préservation des cultures ancestrales et de **plaidoyer pour la souveraineté alimentaire** dans la région de Cotacachi. Ce projet valorise l'identité et la culture indigène, les savoir-faire traditionnels et la place des femmes. Il a permis à 800 familles d'augmenter leurs revenus de 18% en moyenne. L'égalité de genre et l'émancipation des femmes sont favorisées pour les responsabiliser et éviter la surcharge de travail. Plus d'infos [ici](#).

Contact : Fabio Scotto (responsable du projet) ; tél. : (+593) 06 2916 131

Le projet de recherche « **En son nom** » (« *In her name, The Gender Asset Gap Project* ») mené par une équipe de chercheurs de différentes universités mondiales (Yale, Université de Floride, FLACSO...) cherche à démontrer la faisabilité et l'importance de la collecte de données sexo-spécifiques sur l'accès et la propriété à la terre. L'enquête a lieu dans trois pays : le Ghana, l'Inde et l'Equateur. [Site](#).

Travaux de production de connaissance des ONG et bailleurs

Boîte-à-outils de l'AECID sur la planification de projets avec une perspective genre en Equateur (2011) : [lien](#).

« Enseignements et apprentissages de la transversalisation du genre dans le secteur de l'eau », ONU Habitat et GWA (Alliance Genre et Eau), 2013. Étude à partir de trois pays : la Bolivie, l'Equateur et le Mexique. Accès au rapport (en espagnol) [ici](#).